

000

Projet d'Employabilité des Jeunes (PEJ)

000

**TERMES DE REFERENCE
RECRUTEMENT DES ONGS POUR LA FORMATION DES JEUNES BENEFICIAIRES
EN MICRO- ENTREPRENARIAT DANS 3 ZONES DU PAYS**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE), la République Islamique de Mauritanie a développé, avec l'aide de la Banque Mondiale, un projet d'appui à l'employabilité des jeunes vulnérables (PEJ) qui est entré en vigueur le 26 juillet 2021.

L'objet du projet, dont la tutelle est assurée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, est de promouvoir l'employabilité des jeunes vulnérables. L'employabilité fait référence aux compétences dont les jeunes ont besoin pour entrer, rester et progresser dans le marché du travail.

Par jeunes vulnérables, il est entendu les personnes âgées de 15 à 24 ans qui ont atteint comme niveau maximum l'éducation secondaire (sans le baccalauréat) et qui ne sont ni en formation, ni en emploi ou occupent des emplois précaires et résidant dans les trois wilayas de Nouakchott, et cinq Wilayas de l'intérieur à savoir le Hodh Charghi, le Hodh Gharbi, l'Assaba, le Trarza et le Guidimagha.

On estime le nombre de jeunes entrant dans cette catégorie à 156 000 répartis au niveau des 8 wilayas visées. Ils représentent environ un tiers de la population âgée de 15 à 24 ans dans ces régions. Plus de la moitié de cette population cible est constituée de jeunes filles.

Pour un financement global de 42,2 millions USD (40 millions / IDA, 2.2 millions / Gouvernement), le projet s'articule autour de cinq composantes : (i) appui à l'orientation, à l'élaboration du projet professionnel et à la formation en compétences de vie ; (ii) appui à la formation technique et l'apprentissage ; (iii) promotion du micro-entrepreneuriat pour les activités génératrices de revenus ; (iv) intervention d'urgence et (v) gestion, suivi et évaluation du projet.

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR) à travers le programme EL BARKA, est chargée de la mise en œuvre de la composante 3 du projet incluant un accompagnement, des subventions monétaires et des services de coaching pour le développement des activités génératrices de revenus.

C'est dans ce cadre que le PEJ envisage de recruter des organisations non gouvernementales (ONG) afin de mettre en œuvre des formations en gestion destinées aux bénéficiaires de la composante 3.

II. OBJET DE LA MISSION

L'objet global de la mission est de préparer et d'assurer la formation de 17 073 jeunes vulnérables (garçons, filles et femmes) en gestion pendant la durée du projet (5 ans).

Plus particulièrement, les objectifs assignés à cette mission sont les suivants :

- Assurer le renforcement des compétences en gestion de base des jeunes bénéficiaires (dont au moins 50% de filles) ;
- Aider les jeunes vulnérables à développer des compétences en gestion de base essentielles tout en renforçant leurs interactions avec la communauté ;
- Aider les bénéficiaires à affiner leurs idées de projet sous forme d'un plan d'utilisation de la dotation;
- Promouvoir l'épanouissement social des jeunes vulnérables, notamment les jeunes filles ;
- Aider les bénéficiaires à développer un plan de gestion de l'activité ;
- Exécuter le guide de suivi et d'accompagnement personnalisé destiné à améliorer les compétences et la performance des bénéficiaires dans la gestion de leurs activités (coaching).

III. MANDAT DES ONG ET METHODOLOGIE

Une firme internationale sera recrutée dans le cadre du PEJ afin de développer les contenus et outils qui seront utilisés pour les formations en gestion. Celle-ci aura à charge de former les formateurs recrutés par les ONG.

Les ONG proposeront des listes de formateurs disposant des profils demandés, en nombre suffisant (dont des femmes) pouvant suivre la formation de formateurs. Les formateurs retenus suivront la formation en gestion pendant deux semaines et seront dotés de manuels et d'outils de formation, ainsi que de guides de formateurs.

Les ONG retenues contracteront avec le PEJ pour la formation des bénéficiaires. Elles seront chargées de fournir les formateurs déjà retenus et formés pour assurer la formation des bénéficiaires dans les zones retenues et au cours de la période contractuelle.

A cet effet, les ONG auront à charge d'assurer la disponibilité de locaux convenables, équipés, adaptés à la formation et prenant en compte des besoins des groupes cibles, notamment les filles et personnes vivant avec handicaps.

Les principaux modules envisagés dans le cadre de la formation en gestion sont ceux qui seront fournis par la firme internationale dans le cadre du contrat qui la liera avec le projet.

A la fin de chaque trimestre le prestataire doit élaborer un rapport décrivant son action.
A la fin de chaque année le prestataire doit élaborer un rapport décrivant son action.

Par ailleurs, la méthodologie devra tenir compte des indications générales suivantes relatives au volume horaires, aux effectifs des bénéficiaires et aux formateurs nécessaires par zone d'intervention.

Conformément aux résultats globaux du projet, le volume horaire attendu et les éléments d'organisation des formations présentielles assurés par l'ensemble des ONG sont récapitulés ci - dessous (à titre indicatif) :

	Formation en gestion
Durée de la formation (en h)	80h (répartis sur 10 jours,)
Effectif total à former par les ONG (sur 5 ans)	17.073 jeunes
Effectif par salle	12-16
Nombre totale de sessions de formations par an	18 sessions 2 fois par mois sur 10 mois pendant 4 ans
Durée de formation	2 semaines
Nombre de sessions de formation formateurs	3 sessions d'une vingtaine de personnes chacune

- ❖ Pour des raisons d'efficience, le projet compte diviser les zones d'intervention en trois, avec les regroupements suivants nécessitant chacun une vingtaine de formateurs-trices:
 - Zone 1 : Nouakchott Ouest, HodhCharghi et Hodh Gharbi ;
 - Zone 2 : Nouakchott Nord, Assaba et Trarza
 - Zone 3: Nouakchott Sud, Guidimagha

- ❖ En plus des tâches précitées, les ONG, assureront, sous le pilotage de la composante 3 et dans la zone retenue les activités suivantes :
 - Mobiliser sur la base des critères requis une vingtaine de formateurs devant participer à la formation de formateurs et établir leurs listes complètes (en version électronique avec qualification, NNI, téléphone, âge, lieu de résidence...) repartis par Wilaya proportionnellement aux effectifs des bénéficiaires à y former ;
 - Établir leur plan de travail annuel budgétisé ;
 - Fournir des rapports par session ainsi que des rapports trimestriels et annuels consolidés pour chacune des wilayas et suivant des formats standardisés ;
 - Soumettre à l'unité de Coordination Technique du Projet (UCTP), dans les normes et délais requis, les demandes et justificatifs de fonds validés par la coordination de la composante 3.

- ❖ Les ONG doivent mobiliser des formateurs avec un engagement de leur disponibilité durant la durée du contrat et justifiant des qualifications suivantes :
 - Avoir BAC + 3, au moins dans l'un des domaines suivants : économie, finance, gestion, comptabilité ;
 - Maîtriser l'Arabe, le Français et les logiciels de base sur micro – ordinateur. La connaissance des langues nationales est un atout ;
 - Être libre de tout engagement ;
 - S'engager à résider durant la période du contrat dans la Wilaya concernée ;
 - Posséder une expérience dans le domaine de formation, du coaching et du travail, en milieu rural mauritanien sont des atouts.

- ❖ En outre, les ONG s'engagent à prendre en compte le Plan d'Engagement Environnemental et social du PEJ (disponible au PEJ).

IV. DUREE DE LA MISSION ET PROFIL DU PRESTATAIRE

Les formations s'étaleront sur la durée du projet.

L'ONG doit être reconnue officiellement, disposer de locaux fixes en propriété ou en location, avec les justificatifs nécessaires à cet effet, capitaliser une expérience d'au moins 3 ans dont au moins une formation, et avoir des rapports d'activité, des plans d'action et un bilan financier des 3 dernières années. Avoir exécuté une mission en Mauritanie (l'ONG internationale) est un atout.

En outre, elle doit disposer du nombre de formateurs requis en plus d'un responsable de la coordination avec le bénéficiaire.

V. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu globalement les résultats suivants :

- Des groupes de jeunes (dont au moins 50% de filles) dans les zones d'intervention sont formés en gestion de base et accompagnés conformément aux référentiels fournis et en respect des effectifs convenus ;
- Des compétences en gestion de base, chez les jeunes vulnérables sont développées et leurs interactions avec la communauté renforcées ;
- Les aptitudes des bénéficiaires sont renforcées pour affiner leurs idées de projet ;
- L'employabilité des bénéficiaires est améliorée et leurs projets d'entrepreneuriat sont développés.

;

VI. LIVRABLES (en arabe et en français)

- Un rapport de formation en gestion et coaching des bénéficiaires est élaboré à la fin de chaque session, comportant des recommandations pertinentes pour la poursuite dans de bonnes conditions du travail ;
- Un rapport de formation trimestriel et un rapport annuel consolidés par wilaya ;
- Un rapport global de la formation et coaching à la fin de la prestation.

VII. CRITERES ET MODALITES DE SELECTION

A. CRITÈRES

La structure doit satisfaire les critères suivants :

- Être légalement constituée et officiellement reconnue depuis plus de 5 ans avec un récépissé officiel. En cas de groupement, au moins une des ONG du groupement, devra être enregistrée en Mauritanie depuis au moins 5 ans.
- Avoir une expérience pratique dans la formation et la mise en œuvre de micro - projets en Mauritanie, constitue un atout ;
- Avoir fait ses preuves dans la conception et l'exécution d'un projet participatif dans son domaine d'intervention avec des attestations de services faits (ou autres justificatifs) ;
- Avoir une expérience significative dans la gestion financière (Rapports financiers, documents et rapports de formation des communautés rurales etc....). En cas de groupement, le chef de fil doit satisfaire à ce critère;

- Fournir la preuve de réalisation d'au moins 2 projets financés par une organisation nationale ou internationale jugés satisfaisants de préférence dans l'une des wilayas du pays ;
- Fournir la preuve d'avoir géré avec satisfaction deux projets d'une valeur d'au moins 10 000\$ (environ trois cent cinquante Mille ouguiyas = 350 000 MRU).
- Présenter un relevé bancaire des trois dernières années. En cas de groupement, le chef de fil doit satisfaire à ce critère ;
- Fournir les états financiers certifiés des 3 dernières années d'exercice ;
- Présenter des rapports d'audits certifiés est un atout ;
- La présentation de tout autre document valorisant l'expérience de l'ONG est un atout ;
- Fournir aussi une liste de références de ses expériences en approches programmatiques avérée dans la mise en œuvre des approches transformatives.
- S'engager à faire respecter le code de conduite du projet par tous les acteurs intervenants dans la mise en œuvre des activités, notamment en matière des VBG, Exploitation et abus sexuel/harcèlement sexuel (EAS/HS) ;
- Avoir une expérience pratique dans la formation et la mise en œuvre de micro – projets

Le tableau suivant récapitule les titres, missions et profils du personnel requis :

TITRES	MISSIONS	PROFILS
COORDINATEUR DE WILAYA	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les plan de travail annuels budgétisés ; • Coordonner les sessions de formation et assurer la supervision des animateurs en vue de la réalisation des taches contractuelles validées par la coordination de la composante 3 et l'UCTP du PEJ ; • Coordonner l'exécution des services décrits pour chaque intervention selon les normes et temps requis dans chaque Wilaya ; • Production du rapport mensuel de mise en œuvre des interventions pour chacune des sessions et par Wilayas ; • Renseigner et valider de manière régulière les fiches de suivi mensuel ; • Justifier l'utilisation des fonds dans les délais requis dans le respect des procédures d'exécution financière du PEJ. 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisi parmi les meilleurs formateurs, - Avoir une expérience spécifique années dans la gestion des projets œuvrant dans le domaine l'IEC ou la formation
Formateurs en gestion de base	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre œuvre la formation en gestion aux profits des bénéficiaires • Assurer le suivi des bénéficiaires ; • Assurer le coaching des bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir BAC + 3, au moins dans l'un des domaines suivants : économie, finance, gestion, comptabilité ; • Maitriser l'Arabe, le Français et les logiciels de base sur micro – ordinateur. La connaissance des langues nationales est un atout ; • Etre libre de tout engagement ; • S'engager à résider durant la période du contrat dans la Wilaya concernée ; • Posséder une expérience dans le domaine de formation, du coaching et du travail, en milieu rural mauritanien sont des atouts.

B. MODALITÉS DE SELECTION

La soumission peut être individuelle ou en groupement. En cas de groupement, le chef de file est porteur de projet et interlocuteur principal. Il est possible de candidater pour plusieurs zones mais les ONG ayant candidaté sur plusieurs zones ne pourront être retenues que pour une seule.

Pour les 17 073 bénéficiaires, la répartition par zone est la suivante :

ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3	
Nouakchott OUEST	1423	Nouakchott NORD	2333	Nouakchott SUD	3320
Hodh Echarghi	1572	Assaba	2134	Guidimakha	1910
Hodh EL Gharbi	3482	Trarza	899		
Total Z1	6477	Total Z2	5366	Total Z3	5230

- ❖ L'attribution de contrats se fait par zone, sur la base de la méthode sélection dans le cadre d'un budget déterminé (SCBD) conformément aux procédures définies dans le nouveau Cadre de Passation des Marchés de la Banque Mondiale et au Règlement des marchés pour les emprunteurs de l'IPI datés de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Nouakchott, mars 2022